

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 8 AOÛT 2022**

**Par le Service des relations médias,
relations publiques et à la communauté**

Info de la Lièvre, 10 août 2022, p. 14

Info du Nord Vallée de la Rouge, 10 août 2022, p. 2

Info du Nord Sainte-Agathe, 10 août 2022, p. 14

Info du Nord Tremblant, 10 août 2022, p. 22

Réduction des services en radiologie du

CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-ROUGE

Le service de radiologie de l'hôpital est temporairement fermé :

- les jours de semaine entre 15 h et 8 h;
- les jours fériés;
- les samedis et dimanches.

Les personnes qui se présentent à l'urgence pourront en tout temps être évaluées par une infirmière du triage afin d'éviter tout risque lié à une situation critique de santé.

- Si votre situation nécessite un examen urgent de radiologie pendant les heures de réduction de service, vous serez dirigé vers un autre hôpital.
- Si votre situation nécessite un examen de radiologie, mais de façon non urgente, un rendez-vous durant les heures d'ouverture vous sera proposé.
- Les personnes dont la situation ne nécessite pas d'examen de radiologie seront traitées comme à l'habitude.

Une personne dans une situation critique et instable ne doit pas hésiter à se rendre à l'urgence.

La réduction temporaire des heures permettant les examens de radiologie s'explique par un manque de personnel spécialisé. La situation limite la confirmation de certains diagnostics par les équipes médicales.

**BESOIN DE CONSULTER UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ?
VOICI LES OPTIONS QUI S'OFFRENT À VOUS :**

- VOTRE PHARMACIEN
- VOTRE MÉDECIN DE FAMILLE
- LE RÉEL (numéro vert)
- RENDRE-VOUS À L'HÔPITAL
- OUVRIET D'ACCÈS À LA PREMIÈRE LIGNE (OAP)

LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre santé

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
Québec



La Ville de Rivière-Rouge sonne l'alarme concernant la réduction des services de l'hôpital

La Ville de Rivière-Rouge réagit au communiqué de presse émis le 13 juillet 2022 par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides concernant les réductions des services de l'urgence de l'hôpital du Centre de services de Rivière-Rouge.

En effet, comme mentionné dans ledit communiqué de presse, depuis le 18 juillet dernier, les heures d'ouverture de l'urgence sont passées de 20 h à 8 h. Les personnes qui se présentent à l'urgence pourront être évaluées par une infirmière afin d'éviter tout risque de santé et ensuite elles seront redirigées vers un autre centre de service, comme l'hôpital de Mont-Laurier, celui de Sainte-Agathe-des-Monts ou autres.

Sans rien enlever aux infirmières qui font un excellent travail, est-ce normal que l'état de santé des personnes soit évalué par une infirmière et non un médecin? Une infirmière a-t-elle l'expertise nécessaire pour évaluer toutes les implications d'un état de santé critique afin de juger si la personne doit être traitée immédiatement ou si un transport vers un autre hôpital à plus de 60 km convient? Est-ce légitime que cette lourde responsabilité repose sur les épaules d'une infirmière et non d'un médecin? Cette situation ne rend-elle pas leurs conditions de travail encore plus difficiles qu'elles ne le sont déjà?

De plus, les paramédics ont reçu la directive d'amener à Rivière-Rouge seulement les gens en détresse respiratoire non contrôlée, en arrêt cardio-respiratoire ou pour infarctus du myocarde. Pour les autres patients, le transport sera redirigé vers d'autres hôpitaux! Imaginez le patient qui doit payer pour le trajet en ambulance! Il y aura certainement des patients qui refuseront cette nouvelle avenue ou qui seront même dans l'impossibilité de défrayer

pour le transport ambulancier et avec raison! De plus, il est certain que des vies seront en jeu, étant donné la distance à parcourir. Pourquoi faut-il toujours attendre qu'il arrive un incident déplorable pour agir?

La raison invoquée par le CISSS des Laurentides pour la réduction des services est le manque de personnel spécialisé en ce qui a trait au service d'imagerie (radiologie). Par contre, des techniciennes en radiologie, qui étaient en remplacement en juillet à Rivière-Rouge, mentionnaient avoir proposé de convertir les horaires en 12 heures et, que si c'était le cas, elles poseraient leur candidature sur le poste. Elles n'ont étrangement jamais eu de retour à cet effet. Incroyable que cette avenue n'ait pas encore été envisagée!

Donc, lorsque les gestionnaires, basés à l'extérieur de notre région, prétendent qu'ils ont tout fait, nous avons une forte incertitude! À quand le retour de vrais gestionnaires sur place à Rivière-Rouge afin de prévoir à court et à long terme les vrais problèmes?

Dernièrement, quand je vois le maire-préfet de Mont-Laurier qui se bat pour avoir de meilleurs services pour ces concitoyens et qui est conscient des problèmes que l'on vit à Rivière-Rouge, j'appuie à 100 % ses revendications, car pendant ce temps, nous à Rivière-Rouge, avons une réduction des services ayant pour effet d'engorger l'hôpital de Mont-Laurier. Cette situation est aberrante!

Il serait plus que temps que le gouvernement pense à notre région. De voir la réalité en face et de mettre le financement qu'on devrait avoir par habitant sur notre grand territoire qui est presque à 50 % de moins que la plupart des autres régions du Québec!



De plus, de jeunes spécialistes viennent dans notre MRC, voient et constatent le peu d'équipements spécialisés que nous disposons et leur désuétude, bref, rien pour les inciter à poser leurs candidatures aux postes vacants!

La Ville de Rivière-Rouge a lancé, par résolution, une invitation au premier ministre, M. François Legault, de venir nous rencontrer pendant sa campagne électorale pour lui parler de nos préoccupations et j'invite les autres municipalités de la MRC à être présentes. Le conseil et moi-même avons un très grand respect pour notre députée, Mme Chantale Jeannotte, néanmoins elle a besoin du soutien et de l'engagement ferme de son gouvernement pour son comté.

La Ville de Rivière-Rouge et les municipalités voisines sont exaspérées d'être toujours la cible d'une réduction des services, en plus d'ajouter cette fois-ci une lourdeur aux autres hôpitaux. Le CISSS des Laurentides semble oublié que l'hôpital de Rivière-Rouge dessert une population composée d'environ 13 171 résidents permanents, mais de plus de 26 500 personnes lors des fins de semaine et congés saisonniers, puisque la population de ces municipalités double avec les villégiateurs, et ce, sans compter les touristes de passage. De plus, il serait bon que le CISSS des Laurentides prenne en considération que l'âge moyen de la population des municipalités de la Rouge est plus élevé que la moyenne québécoise, ce qui accentue l'importance de la disponibilité et de la proximité des soins médicaux.

La Ville de Rivière-Rouge a adopté une résolution concernant cette réduction de services et, par le fait même, je demande l'appui à la MRC d'Antoine-Labelle, aux municipalités de celle-ci, à la Municipalité de Labelle et à la Municipalité de La Minerve ainsi qu'à toutes les organisations et organismes à faire front commun avec nous pour changer cette situation que je qualifie d'injustifiable et inacceptable! Si l'on ne nous ramène pas nos services pour le bien de la communauté, nous devons tous nous mobiliser afin que l'on soit enfin pris au sérieux.

La balle est dans le camp du gouvernement, à lui d'agir et très vite!

Si nous voulons développer notre région, il faut d'abord avoir des équipements et des soins de santé à la fine pointe de la technologie d'aujourd'hui pour notre population dans nos hôpitaux. Il faut un gouvernement qui veut et qui nous écoute! Trop souvent, j'entends dire que les gens qui travaillent à l'intérieur de ces établissements n'osent pas parler par peur de représailles! Il serait temps, et je me répète, de prendre au sérieux les citoyens de la région.

Commencez par nous redonner le plein service à l'urgence de Rivière-Rouge!

Denis Lacasse
Maire

RÉDUCTION DES SERVICES DE L'URGENCE AU CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-ROUGE ET DÉTOURNEMENT DES AMBULANCES VERS D'AUTRES CENTRES HOSPITALIERS - RÉACTION DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

CONSIDÉRANT que le centre hospitalier de Rivière-Rouge dessert une clientèle bien plus large que la seule population de la Ville de Rivière-Rouge, soit les municipalités du sud de la MRC d'Antoine-Labelle, comme la municipalité de Nominoungue, la municipalité de La Macaza, la municipalité de L'Ascension ou encore la municipalité de Lac-Saguay, mais aussi certaines autres de la MRC des Laurentides, telles que la municipalité de Labelle et la municipalité de La Minerve, le tout ci-après nommé les municipalités de la Rouge;

CONSIDÉRANT que la population des municipalités de la Rouge est composée d'environ 13 171 résidents permanents, mais de plus de 26 500 personnes lors des fins de semaines et congés saisonniers, puisque la population de ces municipalités double avec les villégiateurs, et ce, sans compter les touristes de passage;

CONSIDÉRANT que l'âge moyen de la population des municipalités de la Rouge est plus élevé que la moyenne québécoise, ce qui accentue l'importance de la disponibilité et de la proximité des soins médicaux;

CONSIDÉRANT le communiqué de presse du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides du 13 juillet 2022 annonçant la réduction des services de nuit à l'urgence de l'hôpital du Centre de services de Rivière-Rouge entre 20 h et 8 h, et ce, dès le 18 juillet 2022;

CONSIDÉRANT la note de service du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides du 13 juillet 2022, adressée aux entreprises ambulancières des Laurentides, annonçant le détournement de tous les transports par ambulance de la région vers les centres hospitaliers de Mont-Laurier ou de Sainte-Agathe dès le 18 juillet 2022, à l'exclusion expresse de celui de Rivière-Rouge, sauf circonstances exceptionnelles;

CONSIDÉRANT que ce réacheminement des patients des municipalités de la Rouge vers des centres hospitaliers plus éloignés a un impact considérable sur le coût du transport ambulancier que ceux-ci doivent défrayer;

CONSIDÉRANT qu'en raison de ces frais excédentaires, plusieurs patients sont susceptibles de refuser un transport ambulancier vers un centre hospitalier, alors que leur état de santé l'aurait exigé, ce qui, dans certains cas, pourra avoir des conséquences fatales;

CONSIDÉRANT que le centre hospitalier de Rivière-Rouge doit être accessible en tout temps pour la population vivant à proximité, sans l'obliger à se déplacer vers un autre centre situé à une distance supérieure à 60 kilomètres;

CONSIDÉRANT le taux d'occupation du service d'urgence des centres hospitaliers de Mont-Laurier et de Sainte-Agathe, qui dépasse largement le seuil acceptable;

CONSIDÉRANT l'impact négatif du réacheminement de la clientèle avoisinante de la Ville de Rivière-Rouge sur les opérations de ces autres centres hospitaliers, notamment en augmentant directement le taux d'occupation des services d'urgence et incidemment, la qualité des services rendus aux bénéficiaires;

CONSIDÉRANT le manque d'équipements spécialisés disponibles au centre hospitalier de Rivière-Rouge ainsi que la désuétude de ceux en place, rendant le centre hospitalier non-attractif pour le personnel, notamment pour les médecins spécialistes nouvellement diplômés, et affectant ainsi les services médicaux offerts à la population;

CONSIDÉRANT les nombreux investissements au niveau des infrastructures afin de maintenir le centre hospitalier de Rivière-Rouge en bon état;

CONSIDÉRANT que, malgré les multiples demandes des intervenants du milieu des soins depuis bon nombre d'années, les préoccupations et difficultés eu égard à l'offre de services en soins de santé au centre hospitalier de Rivière-Rouge restent lettre morte auprès du gouvernement provincial et du Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides;

CONSIDÉRANT que la question des soins de santé est un enjeu vital pour quiconque, mais plus encore pour la population vivant en région éloignée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sébastien Bazinet

Et résolu à l'unanimité :

De demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, que tous les services de l'urgence du centre hospitalier de Rivière-Rouge soient remis disponibles et opérationnels en tout temps et que les ambulances soient autorisées à se rendre au centre hospitalier de Rivière-Rouge lorsqu'il s'agit du centre le plus proche, et ce, pour tout type d'interventions.

De demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, qu'une rencontre avec les différents intervenants de la région, dont la Ville de Rivière-Rouge, soit tenue afin de trouver des solutions au problème d'accessibilité et de disponibilité des soins de santé vécu par la population de la MRC d'Antoine-Labelle.

Que le gouvernement s'engage à investir à court terme dans les équipements de soin de santé pour le centre hospitalier de Rivière-Rouge.

De transmettre copie de la présente résolution aux partis d'opposition de l'Assemblée nationale du Québec, à la députée de la circonscription de Labelle, Mme Chantale Jeannotte, à la MRC d'Antoine-Labelle, aux municipalités de celle-ci, à la municipalité de Labelle et à la municipalité de La Minerve pour obtenir leur appui;

ADOPTÉE

Accès, 10 août 2022, p. 26

Le Nord, 10 août 2022, p. 18

Nord Info, 10 août 2022, p. 27

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides*

Québec 

AVIS DE CONCOURS DE SÉLECTION

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT / DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
PROGRAMMES SOCIAUX, DE RÉADAPTATION
ET DE SANTÉ MENTALE
au CISSS des Laurentides

Pour informations, nous vous invitons à consulter les sites
<http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/>
<http://www.emplois.santemontreal.qc.ca/autres-regions/>

>P006208-1

ÊTRE MAMAN D'UN ENFANT AUTISTE : C'EST **DONNER** SA VIE

STÉPHANE TREMBLAY
redaction@infoslaurentides.com

Tous les parents vous le diront, ils orientent leur vie en fonction de celle de leur enfant. Les parents d'un enfant autiste donnent leur vie à celle de leur enfant afin de lui assurer sécurité et réconfort pour une vie dite normale, et ce, même si la normalité n'est dans ce cas qu'un mot car la réalité est bien différente. Louise Desrochers est maman d'un « gros ourson » de 27 ans, de 5'10 et de 200 livres. William est autiste. Il est jumeau. Sa jumelle, Marilou, est « normale ».

« Je savais qu'il se passait quelque chose avec William quand il était bébé, mais nous n'avons eu le diagnostic que deux ans après sa naissance. C'est long quand tu ne sais pas quoi faire parce que tout le monde dit qu'il va développer plus tard. Je savais que je n'étais pas folle », lance-t-elle, pré-

cisant que William n'a été propre qu'à l'âge de 4 ans, ne parlait pas et toujours renfermé dans son coin.

Aujourd'hui, William est adolescent. Il ne sera jamais un adulte. « Il aura toujours besoin de papa ou maman en supervision ».

La maman se souvient des « crises de bacon » de son fils dans un centre commercial, de sa boîte à lunch lancée par la tête d'une conductrice d'autobus, de ciseaux garochés à l'école et des nombreux et douloureux coups de tête sur son nez.

« La médication a permis de calmer son agressivité ».

William a cheminé depuis. Il occupe un petit boulot chez Moisson Laurentides et un autre à l'hôpital.

« Il aide dans la transformation des aliments chez Moisson et s'occupe de vider les gros chariots à l'hôpital », explique sa mère.

« Je suis content car ça me permet de faire quelque chose au lieu de rester à la maison », raconte William avec fierté, in-

capable de dire s'il préfère l'un ou l'autre. « J'aime les deux endroits », dit celui qui est un grand amateur de films, en possédant plus de 3000. « Il connaît tous les acteurs et les réalisateurs. Il doit absolument regarder au complet le générique quand le film est terminé », renchérit sa mère.

Mme Desrochers précise que « ce ne sont pas des emplois où il reçoit un salaire, mais pour moi c'est son apport dans la communauté ». À l'hôpital c'est un stage offert en partenariat avec le Centre du Florès (CISSS des Laurentides) et chez Moisson Laurentides, c'est un plateau de travail en partenariat avec la Société de l'autisme.

L'AMOUR D'UNE MÈRE

Si maman Louise a pu maintenir le cap, c'est grâce à l'amour pour son fils et à des organismes comme le Centre autisme Laurentides.

« Les premières fois, la maman se sent coupable de prendre du répit, mais c'est important pour l'enfant et pour les parents. Juste savoir que des gens sont là



Photo : Courtoisie
William affiche un grand sourire se sentant réconforté dans les bras de sa mère Louise, une autre maman qui a sacrifié sa propre vie, pour celle de son enfant autiste.

pour nous écouter et nous permettre de ventiler, ça fait du bien ».

Des William, il y en a plusieurs, des mamans Louise, également, des centres comme Autisme Laurentides, un seul dans la région. Demandez de l'aide !

Nouvelles des Laurentides, site Internet

Grande tournée provinciale d'Opération Enfant Soleil : 82 577 \$ versés pour le mieux-être des enfants des Laurentides

<https://nouvelleslaurentides.ca/grande-tournee-provinciale-doperation-enfant-soleil-82%E2%80%89577-verses-pour-le-mieux-etre-des-enfants-des-laurentides/>

CIME, site Internet

Opération Enfant Soleil - 82 577 \$ pour la région

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/500725/82-577-pour-la-region>

Net recul de la Covid-19 dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/500711/net-recul-de-la-covid-19-dans-les-laurentides>

Les urgences débordent encore dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/500521/les-urgences-debordent-encore-dans-les-laurentides>

CFLO, site Internet

Urgence de Mont-Laurier : une semaine encore difficile

<https://www.cflo.ca/urgence-de-mont-laurier-une-semaine-encore-difficile/>

Daniel Corbeil est confirmé candidat du PQ dans Labelle

<https://www.cflo.ca/daniel-corbeil-est-confirme-candidat-du-pq-dans-labelle/>

CISSS des Laurentides : plus de 76 M\$ pour des agences privées

<https://www.cflo.ca/cisss-des-laurentides-plus-de-76-m-pour-des-agences-privees/>

Opération Enfant Soleil annonce 82 577 \$ pour les Laurentides

<https://www.cflo.ca/operation-enfant-soleil-annonce-82-577-pour-les-laurentides/>

Réouverture de l'urgence du Centre de services de Rivière-Rouge

<https://www.cflo.ca/reouverture-de-lurgence-du-centre-de-services-de-riviere-rouge/>